

# TARIFS SALLE POLYVALENTE

au 1<sup>er</sup> avril 2016

(capacité salle : 130 pers.)

Délib n° 13.11 c/7522

TYPE DE MANIFESTATION	Tarif voté
Réunion d'information	55
Vin d'honneur en semaine (gratuit pour les associations),	55
Vin d'honneur tarif week-end du samedi au dimanche Egal au tarif de location pour une journée	260
Concours de belote, loto, bals	65
1 repas midi	175
1 repas soir	210
2 repas (journée complète)	260
Location pendant 2 jours	390
Location pendant 3 jours	440
Soirée 31 décembre	300

**ACOMPTE** (délib n° 05.66) : 50 % du montant de la location :

## LOCATION VAISSELLE (délib n° 06.38) c/7083

0.50 € par personne (location complète)

0.25 € par personne (location partielle)

## FACTURATION TRI SÉLECTIF (délib n° 15.59) c/7788

FORFAIT : 80,00 € en cas de constatation du non-respect des règles du tri sélectif

## MENAGE (délib n° 02.32) c/70688

FORFAIT : 80,00 €

## FACTURATION DE LA VAISSELLE CASSEE (délib n° 03.11) c/7788

Désignation objet	Tarif
Fourchette, cuillère, cuillère café, couteau	0.50
Assiette dessert, tasse, verre (toute taille confondue)	2
Assiette plate ou creuse	3
Corbeille à pain, louche de table, écumoire, fouet, tire-bouchon	10
Saladier, plat ovale, saucière bec et pied, plat à poisson –en inox	10
Soupière inox, plateau antidérapant	15
Ménagère, couteau à boucher, scie à pain, pot à café	20
Passoire, louche	25
Casier couverts 4 cases, casserole alu	30
Casserole inox	40
Plat à four, planche polyéthylène	50
Marmite alu, casier 36 cases pour verres	80
Faitout alu	100

## FACTURATION DU MATERIEL CASSE (délib n° 07.52) c/7073

Désignation objet	Tarif
Chaise	25
Table (120 x 80)	142
Table (160 x 80)	170
Abattant wc	30

## LOCATION SONORISATION (délib n° 06.45)

Location pour associations de la commune	30 euros
caution	460 euros

## TARIFS LOCATIONS PARTICULIERES (délib n° 02.32)

Location Club de la Joie repas organisé du lundi au vendredi	55 euros
Location Club de la Joie pour réunion extraordinaire sans repas organisée du lundi au vendredi	23 euros
Forfait pour association parents d'élèves à partir de la deuxième location (délib n° 13.11)	40 euros